

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - SEANCE DU 01/10/2026

Nombre de délégués en exercice : 83

Nombre de délégués présents : 70

Pouvoirs : 5

L'an deux mil vingt-six, le 01 octobre, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à FALAISE, sous la présidence de Monsieur Kévin DEWAËLE pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail le 23/09/2026.

Monsieur Franck NACHTERGAELE est désigné secrétaire de séance.

Elu de la Commune de	TITULAIRE - Nom	Prénom	Présent	Absent	A donné pouvoir à	SUPPLÉANT - Nom	Prénom	Présent
AUBIGNY	FOUCHER	Virginie			Pouvoir à	LAVOLE	Thibaut	Présent
BAROU EN AUGÉ	DECOBERT	Isabelle	Présente		Pouvoir à	BURIN	Franck	
BEAUMAIS	POUPARD	Frédérique	Présente		Pouvoir à	LARGERIE	Martine	
BERNIERES D'AILLY	HINARD	Marie-Anne			Pouvoir à Jean-Yves LÉBOUCQ	SABINE	Déborah	
BONNOEIL	RIVIÈRE	Edwige	Présente		Pouvoir à	FOUCAULT	Joël	
BONS TASSILLY	CATEAU	Olivier	Présent		Pouvoir à	GOLBA	Pauline	
CORDEY	ROTTIER	Brigitte	Présente		Pouvoir à	FERRAND	Marc	
COURCY	VERDONCK	Marc		Absent	Pouvoir à	NEUVILLE	Magali	
CROCY	REUSSNER	Edouard	Présent		Pouvoir à	DELAUNEY	Nadine	
DAMBLAINVILLE	CAILLOUET	Michel	Présent		Pouvoir à	MOISAN	Angélique	
EPANEY	DUGUEY	Bruno	Présent		Pouvoir à	AUBRIS	Isabelle	
ERAINES	DUCLÔS	Jacques		Absent	Pouvoir à	PAUL	Sandra	
ERNES	LAMANDÉ	Xavier			Pouvoir à	GUY	Philippe	Présent
FALAISE	MAUNOURY	Hervé	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	LE BRET	Jacques	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	LE VAGUERÈSE	Cécile	Présente		Pouvoir à			
FALAISE	GRACIA	Fabrice			Pouvoir à Gwenaëlle PERCHERON			
FALAISE	PERCHERON	Gwenaëlle	Présente		Pouvoir à			
FALAISE	BOULIER	Bruno	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	REBILLARD	Julie		Absente	Pouvoir à			
FALAISE	DAGORN	Grégoire		Absent	Pouvoir à			
FALAISE	CANONNE	Magali	Présente		Pouvoir à			
FALAISE	LEBAS	Jean-Marc	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	RICHARD	Bastien	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	LEBLOND	Thérèse	Présente		Pouvoir à			
FALAISE	LEBAILLY	Bénédict	Présente		Pouvoir à			
FALAISE	DROUET	Philippe	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	BILONG	Isabelle	Présente		Pouvoir à			
FALAISE	NÉRÉ	Véronique			Pouvoir à Bruno BOULIER			
FALAISE	DEWAËLE	Clara	Présente		Pouvoir à			
FALAISE	LEPASTEUR	Olaf	Présent		Pouvoir à			
FALAISE	GRENIER	Sylvie		Absente	Pouvoir à			
FONTAINE LE PIN	CANDON	Bruno	Présent		Pouvoir à	MACÉ	Gilles	
FOURCHES	LEROY	Eric			Pouvoir à	QUIN	Michel	Présent
FOURNEAUX LE VAL	LEVEQUE	Sabrina	Présente		Pouvoir à	GUILLOT	Laurent	
FRESNE LA MERE	LASNE	Maryse	Présente		Pouvoir à	JULES	Vincent	
JORT	GUILLEMOT	Jean-François	Présent		Pouvoir à	LEMAITRE	Jean-Claude	
LA HOGUETTE	SAINTOT	Yves	Présent		Pouvoir à	GUERVENO	Jean-Pierre	
LE DETROIT	DUFAY	Gilbert			Pouvoir à	CATHERINE	Emmanuel	Présent
LE MARAIS LA CHAPÈLE	NOËL	Michel	Présent		Pouvoir à	NOËL	Colette	
LE MESNIL VILLEMENT	CARUHEL	Jérôme	Présent		Pouvoir à	LECOEUR	Arnaud	
LEFFARD	MEURGEY	Jean-Claude	Présent		Pouvoir à	AUBRY	Thomas	
LES ISLES BARDEL	MARIE	Véronique	Présente		Pouvoir à	DENIS	Jean-Charles	
LES LOGES SAULCES	DUFAY	Fablen			Pouvoir à	KIPRÉ	Théodore Emmanuel	Présent
LES MOUTIERS EN AUGÉ	POURRIT	Alain		Absent	Pouvoir à	DUBOIS	Mélina	
LOUVAGNY	PORCHON	Christian	Présent		Pouvoir à	GABRIEL	Océane	
MAIZIERES	GUICHET-LEBAILLY	Sabine			Pouvoir à	SALLEY	Sébastien	Présent
MARTIGNY SUR L'ANTE	CAMOURS	Michel	Présent		Pouvoir à	BROUILLARD	Benoit	
MORTEAUX COULIBOEUF	BACHELEY	Christian	Présent		Pouvoir à	FIOR	Françoise	
NORDON L'ABBAYE	PUPIN	Nicolas	Présent		Pouvoir à	LESAGE	Lydie	
NORREY EN AUGÉ	MATREL	Odier	Présent		Pouvoir à	RICHARD	Laurent	
OLENDON	DELA ROCHE	Ingrid	Présente		Pouvoir à	BOUFFAY	Prisca	
QUILLY LE TESSON	HEURTYN	Jean-Yves	Présent		Pouvoir à	SCELLES	Fabrice	
PERRIERES	LEFOYER	Gaël	Présent		Pouvoir à	SCHWARTZ	Stéphanie	
PERTHEVILLE NERS	RAULT	Thierry	Présent		Pouvoir à	ANQUETIL	Maryline	
PIERREFITTE EN CINGLAIS	COURVALLEY	Samuel	Présent		Pouvoir à	DE PELLEGRAS-MALHOTRIE	Catherine	
PIERREPONT	LEMERCIER	Jean-Jacques	Présent		Pouvoir à	GIDEL	Sandrine	
PONT D'QUILLY	ALLIZARD	Arthur	Présent		Pouvoir à			
PONT D'QUILLY	LAIR	Audrey		Absente	Pouvoir à			
POTIGNY	LEMARCHAND	Hélène	Présente		Pouvoir à			
POTIGNY	FAUCHER	Ludovic	Présent		Pouvoir à			
POTIGNY	MACREL	Gwladys	Présente		Pouvoir à			
POTIGNY	CHAUVIÈRE	Alexis			Pouvoir à Hélène LEMARCHAND			
POTIGNY	GOSIK	Sandrine			Pouvoir à Gwladys MACREL			
RAPILLY	JURKIEWICZ	Françoise	Présente		Pouvoir à	HEUZÉ	Xavier	
ROUVRES	PIERRE	Pascal	Présent		Pouvoir à	FOUILLEUL	Julien	
SAINT GERMAIN LANGOT	BURON-LEDARD	Nadège	Présente		Pouvoir à	KLEIN	Yann	
SAINT MARTIN DE MIEUX	BOURGE	Mathieu	Présent		Pouvoir à	FERRY	Magali	
SAINT PIERRE CANIVET	BOURY	Stéphane	Présent		Pouvoir à	BOUQUEREL	Florence	
SAINT PIERRE DU BU	GROUT	Denis	Présent		Pouvoir à	LEBLEU	Emmanuel	
SASSY	VARIN	Dominiq	Présent		Pouvoir à	ROUSSEAU	Emilie	
SOULANGY	POUPARD	Philippe	Présent		Pouvoir à	GASNIER	Elisabeth	
SOUOMONT SAINT QUENTIN	MEUDEC	Laure	Présente		Pouvoir à	ROCHE	Philippe	
TREPREL	COUTURE	Dominiq	Présent		Pouvoir à	OCTAVE	Olivier	
USSY	DELILE	Eric		Absent	Pouvoir à			
USSY	AGUIRREBENGOA	Use	Présente		Pouvoir à			
VENDEUVRE	LE CANNEUVER	Cédric	Présent		Pouvoir à			
VENDEUVRE	VANHOUTTE	Arnaud	Présent		Pouvoir à			
VERSAINVILLE	BINET	Sébastien	Présent		Pouvoir à	LEBRETON	Lucie	
VICQUES	LÉBOUCQ	Jean-Yves	Présent		Pouvoir à	HOSTE-RAMON	Charlotte	
VIGNATS	DEWAËLE	Kévin	Présent		Pouvoir à	VANDON	Philippe	
VILLERS CANIVET	BONNE	Jean-Louis	Présent		Pouvoir à	BOROVSAK	Gilbert	
VILLY LEZ FALAISE	NACHTERGAELE	Franck	Présent		Pouvoir à	LEFEVRE	Pascal	

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE – AIDE EXCEPTIONNELLE ACCORDÉE DANS LE CADRE DU MILLENIUM

L'année 2027 va être marquée par le Millénaire de l'anniversaire de la naissance de Guillaume le Conquérant. Cet événement sera l'occasion d'une riche programmation événementielle sur l'ensemble de la Normandie, soutenue par la Région à travers le dispositif « Millenium, année européenne des Normands ». Dans ce cadre, de nombreuses manifestations seront proposées, portées directement la Région ou par des partenaires publics et privés qui auront répondu aux appels à projets dédiés et auront fait l'objet d'une labellisation voire d'un soutien financier.

Dans ce contexte, considérant l'importance de l'histoire de Guillaume le Conquérant pour le Pays de Falaise, les élus communautaires souhaitent proposer une aide de l'intercommunalité selon deux volets :

1- Une aide aux porteurs de projets

Cette aide se veut pleinement complémentaire du projet « MILLENIUM, année européenne des Normands », portée par la Région Normandie et vient ainsi renforcer ce dispositif ambitieux.

Par l'intermédiaire de cette opération exceptionnelle, les élus du Pays de Falaise entendent apporter leur soutien aux initiatives locales s'inscrivant dans cette dynamique régionale, et ainsi répondre aux objectifs suivants :

- Encourager la valorisation et la diffusion de l'histoire et du patrimoine en lien avec Guillaume le Conquérant et l'épopée normande en Europe sur le territoire du Pays de Falaise.
- Contribuer à la dynamique régionale du MILLENIUM
- Encourager le rayonnement culturel et touristique du territoire

Les actions soutenues s'adresseront prioritairement au public local (habitants et proximité).

L'attribution de cette subvention exceptionnelle sera organisée dans le cadre d'une enveloppe globale de 20 000 €. Elle s'effectuera sur étude de dossiers, selon les modalités d'un règlement annexé à la présente délibération, et établissant notamment un plafond de 2 000 € par projet et la limite d'un projet aidé par commune.

2- Une aide aux établissements scolaires

Qui se traduira sous la forme d'un soutien financier pour permettre aux établissements scolaires du territoire d'assister/participer à des actions organisées dans le cadre du Millenium sur le territoire du Pays de Falaise, notamment en finançant le transport des élèves.

L'enveloppe totale dédiée à ce soutien sera établie à 10 000 €.

L'attribution de cette aide sera réalisée sur demande des établissements scolaires avec prise en charge directe des factures.

Le Conseil communautaire,

- Vu l'avis favorable des Commissions Attractivité et Accompagnement aux communes réunies respectivement le 2 et 3 septembre 2026 ;
- Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 17/09/2026 ;
- Considérant la pertinence de participer à la dynamique du Millénaire de la naissance de Guillaume le Conquérant en 2027 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Abstentions : 0	Suffrages exprimés : 75
	Pour : 75
	Contre : 0

➤ **DECIDE**

- La mise en place d'un dispositif d'aide s'inscrivant dans le cadre du Millénaire de la naissance de Guillaume le Conquérant en 2 volets, selon les conditions suivantes :

	Nature	Limite de l'enveloppe globale	Conditions particulières
Volet 1	Aide aux porteurs de projets de manifestations	20 000 €	Plafonné à 2 000 € par projet
Volet 2	Aide aux établissements scolaires pour assister/participer à des actions	10 000 €	Sur demande – sur facture

- **PROVISIONNE** les sommes correspondantes au Budget principal des exercices au cours desquelles elles seront constatées, soit un total de 30 000 € ;
- **VALIDE** le règlement relatif à l'aide aux porteurs de projet annexé à la présente délibération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à signer tout document utile relatif à ce dossier.

Certifiée exécutoire compte tenu de la
transmission en Préfecture le :

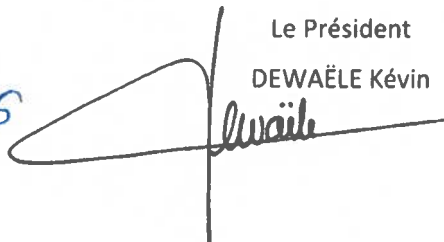
Et de la publication électronique le :

06/10/2026

8/10/2026

Le Président

DEWAËLE Kevin





MILLÉNAIRE DE GUILLAUME LE CONQUÉRANT
SOUTIEN AUX PROJETS DU PAYS DE FALAISE
RÈGLEMENT DE SUBVENTION

Introduction

Dans la perspective du Millénaire de la naissance de Guillaume-le-Conquérant, la Communauté de communes du Pays de Falaise, territoire natal de Guillaume, souhaite s'inscrire dans cette dynamique en apportant un soutien exceptionnel aux actions menées en 2027 sur son territoire.

Cette aide se veut pleinement complémentaire du projet « MILLENIUM, année européenne des Normands », portée par la Région Normandie et vient ainsi renforcer ce dispositif ambitieux.

Par l'intermédiaire de cette opération exceptionnelle, les élus du Pays de Falaise entendent apporter leur soutien aux initiatives locales s'inscrivant dans cette dynamique régionale, et ainsi répondre aux objectifs suivants :

- Encourager la valorisation et la diffusion de l'histoire et du patrimoine en lien avec Guillaume le Conquérant et l'épopée normande en Europe sur le territoire du Pays de Falaise.
- Contribuer à la dynamique régionale du MILLENIUM
- Encourager le rayonnement culturel et touristique du territoire

Les actions soutenues s'adresseront prioritairement au public local (habitants et proximité).

Structures concernées :

Le dispositif s'adresse à toute entité publique ou privée (commune, association...) domiciliée sur le territoire du Pays de Falaise.

A titre exceptionnel, l'aide pourra s'adresser à des structures extérieures sous réserve de remplir les conditions ci-après, à la discrétion du comité de sélection.

Critères et sélection des projets :

L'étude des candidatures sera réalisée par un comité de sélection dédié, au regard des critères principaux suivants :

- (obligatoire) Avoir obtenu le label MILLENIUM porté par la Région Normandie
- (obligatoire) Proposer au moins une séance de diffusion dans une commune du Pays de Falaise
- (obligatoire) Faire l'objet d'un financement public de la commune ou groupement de communes de domiciliation et/ou de diffusion
- Valoriser l'histoire et/ou le patrimoine du Pays de Falaise
- Faciliter l'accès du grand public
- Contribuer au rayonnement culturel et touristique du territoire

Les actions à vocation purement commerciale ne sont pas éligibles.

Modalités de financement

Sous réserve de l'accord du comité de sélection, l'attribution de la subvention sera effectuée selon les conditions suivantes :

- Maximum 50 % du montant total du budget des dépenses éligibles
- Dans la limite de 2 000 €.
- Plafonné à hauteur de la participation de la commune (ou du groupement de communes) de rattachement (1 € pour 1 €)

Les dépenses éligibles concernent notamment l'ensemble des dépenses de création, de logistique ou de communication jugées nécessaires à la bonne réalisation et mise en œuvre de l'action.

Quel que soit le porteur, une commune ne pourra pas bénéficier de plus d'un accompagnement.

Les modalités financières sont susceptibles de varier selon le nombre de dossiers présentés et de la consommation de l'enveloppe restante.

La subvention accordée sera versée en 1 fois sur présentation d'un bilan financier définitif signé par l'autorité responsable. Une demande d'acompte exceptionnelle pourra faire l'objet d'une étude.

Selon le bilan financier, le montant accordé pourra faire l'objet d'une révision.

Modalités de candidature :

L'étude de chaque candidature sera réalisée sur la base de la transmission d'un dossier comprenant :

- Un dossier de présentation du projet et du porteur
- Un budget prévisionnel faisant état des grands postes de dépenses et recettes
 - o Seront obligatoirement précisées les subventions publiques dont l'attribution a été validée

Les dossiers seront étudiés au fil de l'eau au fur et à mesure des dépôts dans la limite de la consommation de l'enveloppe.

Contreparties :

A compter de l'accord d'attribution de subvention, les modalités de partenariat entre la structure et la collectivité seront formalisées par convention.

La structure attributaire s'engagera notamment à :

- Valoriser la participation de la collectivité dans le cadre des actions de communication relatives au projet soutenu (supports, événements...).
- Fourniture d'un bilan financier définitif

Date limite :

Les dossiers sont à transmettre au plus tard le 1^{er} mars 2027.

A l'adresse suivante : shanachi@falaise-suisse-normande.com